



COMMUNIQUE DU 18 OCTOBRE 2006 RELATIF A L'ATTRIBUTION DES NUMEROS AUX OPERATEURS DE TELEPHONIE MOBILE



L'ARPT porte à la connaissance du public les informations ci-après relatives à l'attribution des numéros aux opérateurs de téléphonie mobile.

Les préfixes 05, 06 et 07 (comportant chacun un bloc de dix millions de numéros) ont été respectivement attribués à Wataniya Télécom Algérie (Nedjma), Algérie Télécom Mobile (Mobilis) et Orascom Télécom Algérie (Djezzy) dès l'origine, à l'octroi de leurs licences respectives en vertu des cahiers des charges accompagnant ces dernières, selon le plan de numérotation en vigueur.

Il importe de savoir que, ressource rare entre toutes, la numérotation fait l'objet d'un plan national de numérotation destiné à rationaliser son attribution aux opérateurs. Le développement fulgurant de la densité mobile nationale (plus de 19 millions d'abonnés à ce jour) a rendu nécessaire l'élaboration d'un nouveau plan de numérotation.

C'est ce à quoi travaille avec toute la célérité voulue l'Autorité de régulation en y associant du reste les opérateurs. Il est prévu à cet effet, la mise en vigueur d'un nouveau plan de numérotation dans le courant du 1^{er} trimestre 2007.

La rareté des numéros disponibles contraint pour l'heure l'ARPT à les attribuer avec parcimonie aux opérateurs qui en font la demande.

Dans l'intervalle, le régulateur a décidé de partager la seule planche des numéros encore disponibles commençant par **le préfixe 09** entre les opérateurs et ne l'a donc jamais attribuée, loin s'en faut, à aucun des opérateurs en particulier.

La prétendue confusion dans l'esprit des abonnés d'un opérateur entre les numéros de ce dernier et les numéros des abonnés de l'autre opérateur procède d'une vision dépassée de la ressource en numérotation considérée à tort comme la propriété de chaque opérateur et non comme celle de l'abonné.

L'avènement prochain de la portabilité du numéro, faisant de l'abonné le bénéficiaire véritable du numéro, est la tendance dominante dans le monde, qui fera inéluctablement partie du paysage algérien des télécommunications et l'argument de la confusion n'aura dès lors bientôt, si tant est qu'il ait pu jamais en avoir, plus aucune pertinence.

